

no.23

Le Mag

Mars 2022

> Retrouvez toute l'actualité des communes déléguées et de Mauges Communauté dans ce Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



Habitat : faites vous accompagner dans vos démarches !

Suivez les actualités de la commune sur :



www.beaupreauenmauges.fr



@villedebeaupreauenmauges



@beaupreauenmauges





Quand le bâtiment va, tout va ?

L'adage demeure d'actualité à Beaupréau-en-Mauges. Les ventes de terrains à bâtir et les demandes de permis de construire ont battu des records en 2021. L'opération de rénovation des logements anciens se poursuit avec succès, grâce à la mobilisation des aides publiques versées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département, Mauges Communauté et la commune, dans le cadre d'une ambitieuse Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Les dix communes déléguées sont concernées. L'objectif à terme concerne près de 300 logements du parc privé à rénover et à adapter aux normes actuelles de confort et de sobriété énergétique. Une telle opération répond parfaitement aux enjeux du développement durable : économies d'énergie, protection de l'environnement, réduction de la consommation foncière, en reconstruisant "la ville sur la ville", tout en contribuant à la reconquête des centres bourgs et à leur revitalisation. Sachant que les travaux sont réalisés par des entreprises artisanales locales, les retombées économiques restent sur le territoire : un cercle vertueux. Pour compléter l'édifice, une maison de l'habitat, initiée par Mauges Communauté, a ouvert ses portes depuis le 1^{er} janvier sur le site de La Loge. Elle offre un "guichet de référence" qui réunit tous les partenaires pour simplifier le parcours des habitants dans leurs projets et faciliter l'accès aux aides financières via un conseil gratuit dispensé par des professionnels.

Le bien vivre à Beaupréau-en-Mauges passe par un habitat de qualité, dans un espace préservé, renforçant l'attractivité de notre cité.

Gilles Leroy

Adjoint en charge de l'OPAH-RU

Comme un petit avant-goût de renouveau !

Si les taux d'incidences à l'heure où j'écris ces quelques lignes restent encore élevés, il semble que nous soyons sur la bonne voie : celle qui va nous permettre de retrouver une vie plus normale.

Une fois de plus, je préfère donc voir l'avenir du côté du verre à moitié plein... !

Et comme le printemps n'est pas très loin, le Mag vous encourage à sortir et vous oxygéner au travers du programme des rendez-vous nature en Anjou mais pas seulement.

La commission « Valorisation de la Vallée de l'Èvre » animée par Jérémie Thomas, vous propose un concours photo sur le thème « l'Èvre, un trésor de curiosités » : une belle occasion pour les amoureux de photos et de nature de nous faire ressentir notre territoire sous le prisme de leurs sensibilités. Nous ne manquerons pas de vous faire partager tous ces clichés.

Voilà un an, nous vous annonçons notre volonté de réfléchir au devenir de notre pôle culturel (école de musique - médiathèque) vers l'église Saint-Martin. Depuis, de nombreuses réunions ont eu lieu avec des échanges nourris et constructifs entre habitants, élus, paroisse et associations.

Sonia Fauchoux, adjointe en charge de la commission « Participation et initiatives citoyennes », et Thierry Merceron, adjoint en charge de la commission « Culture-tourisme-patrimoine » reviennent dans ce numéro sur ces différents points d'étape.

C'est bien au travers de l'éclairage de tous ces échanges que le conseil municipal prendra sa décision finale. Notre volonté reste et restera que cette démarche se déroule dans le respect et la transparence, même si nous sommes bien conscients que ne pourrons pas trouver LA décision qui convienne parfaitement à tous.

En tout début de mandat, nous avons souhaité lancer immédiatement l'opération OPAH-RU (Opération de Programmation d'Aménagement de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) pilotée par Gilles Leroy, adjoint en charge de l'habitat. Rénovation énergétique, amélioration ou adaptation du logement et parfois même, rénovation de la façade, voilà autant de raisons qui ont fait le succès de cette opération. Mobilisant tous les moyens financiers possibles, dont ceux de la commune couplés avec un accompagnement technique et administratif, vous vous êtes saisis de ce dispositif qui s'écoulera sur tout le mandat. N'hésitez pas à venir vous renseigner à la « Maison de l'habitat » située à La Loge pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. En un an, ces travaux de rénovation ont généré plus de deux millions d'euros qui ont bénéficié à plus de 90 % aux artisans locaux. C'est aussi cela l'économie circulaire.

Ces deux dernières années nous ont parfois marqués durement, occasionnant chez certains une réelle fatigue mêlée à une forme d'impatience. Pour autant, qu'il me soit permis ici d'attirer notre attention sur la nécessité de la bienveillance des uns vis-à-vis des autres et :

*« Toujours se dire qu'aujourd'hui est meilleur qu'hier et moins bien que demain »
(Rosemonde GERARD)*

Franck Aubin

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-président de Mauges Communauté

Préserver l'épargne de gestion

VOTÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL LE 24 FÉVRIER DERNIER, LE BUDGET 2022 DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES S'ÉLÈVE À 61 050 321 €, DONT 37 558 280 € POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET 23 492 041 € POUR L'INVESTISSEMENT.



Indicateur des capacités de financement d'une commune, l'épargne de gestion est au cœur des préoccupations du budget 2022. Bien qu'aujourd'hui maîtrisée, cette épargne diminue. C'est pourquoi la commune souhaite rester prudente afin de la préserver et faciliter le financement des investissements futurs. Ainsi, plusieurs axes de travail sont envisagés : rechercher des pistes d'économies et

d'optimisation des recettes, réfléchir au niveau de service attendu ou encore à une hausse linéaire des taux de fiscalité jusqu'en 2025. Les élus ont également choisi de prioriser la mise en œuvre des politiques ciblées dans la feuille de route, comme l'environnement ou la participation citoyenne.

De plus, la commune poursuit son désendettement. À l'image des dernières années, aucun emprunt n'est prévu en 2022. L'encours de la dette s'élève à 233 € par habitant, contre 1000 € pour les communes de la même strate. À noter également que les taux de fiscalité resteront inchangés cette année : 40,05 % pour la taxe foncière sur le bâti, 47,81 % pour le non bâti et 22,35 % pour la taxe d'habitation (pour les 20 % de foyers qui restent redevables).

> Retrouvez la répartition détaillée des dépenses sur beaupreauenmauges.fr, rubrique **Vie municipale**

ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Florélie déco

Fleuriste et décoratrice
Aurélie Onillon
02 41 29 63 32
30 bis boulevard de la Quintaine
Jallais
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
floreliedeco79@orange.fr
www.floreliedeco.com
f Florelie Déco
@floreliedeco

NATHU'REIKI

Séances de Reiki
Nathalie Lafosse
07 87 27 68 63
20 rue du Maréchal Foch
Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

SYNERGIE

Agence de travail temporaire
02 41 16 04 08
beaupreau@synergie.fr
12 rue des Mauges, Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

CABRITA bâtiment & énergie

Maîtrise d'œuvre (conception et suivi de chantier)
Thierry Cabrita
09 87 14 31 94
24 rue des Mauges - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
cabrita@batiment-et-energie.com
batiment-et-energie.com

Flow Express

Transport de marchandises
avec véhicules légers
Florent Merlet
06 75 47 87 51
La Poitevine
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
flowexpresscontact@gmail.com

Fred Informatique 49

Dépannage et entretien informatique à domicile
07 89 04 94 47
Jallais
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
fredinformatique49@gmail.com
f Fred Informatique 49

JF cam

Créateur de vidéos (réalisateur, cadreur, monteur)
Jérémie Froger
06 33 62 02 72
contact@jfcam.fr
2 rue Pierre Barrault - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
jfcam.fr
f JF CAM - Jérémie Froger
@ jf.cam

Élections présidentielle et législatives

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES SE DÉROULERONT RESPECTIVEMENT LES 10 ET 24 AVRIL ET LES 12 ET 19 JUIN PROCHAINS. LE OU LA FUTUR(E) PRÉSIDENT(E) DE LA RÉPUBLIQUE SERA ÉLU(E) POUR 5 ANS.



Pour participer au scrutin, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale de Beaupréau-en-Mauges. Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site service-public.fr.

Fin mars ou début avril, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale. En effet, quatre nouveaux bureaux de vote verront le jour cette année. Un bureau supplémentaire a été créé à Andrezé et Villedieu-la-Blouère et deux à Beaupréau. Si le lieu de vote ne change pas à Andrezé ni Villedieu-la-Blouère, la commune de Beaupréau a, cependant, subi un redécoupage complet et beaucoup d'électeurs verront leur lieu de vote modifié. Avant de vous déplacer, nous vous invitons donc à vérifier votre bureau de vote indiqué en haut à gauche de votre nouvelle carte d'électeur reçue par courrier. Les cartes n'ayant pas pu être remises seront disponibles au bureau de vote.

Pour voter, il faudra présenter :

> votre nouvelle carte électorale et votre pièce d'identité dans le bureau de vote correspondant à votre inscription. Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) valide ou périmée depuis moins de 5 ans.

En cas d'indisponibilité pour se rendre aux scrutins, vous pouvez donner procuration à une seule personne. Pour la première fois cette année, il n'est pas forcément nécessaire qu'elle soit inscrite sur la liste de Beaupréau-en-Mauges. Il est conseillé d'établir la procuration le plus tôt possible sur le site maprocuration.gouv.fr ou auprès de la gendarmerie.

APPEL AUX ASSESSEURS

Pour garantir le bon déroulement des scrutins, chaque commune déléguée recherche des bénévoles pour tenir ses bureaux de vote. La seule condition requise est d'être inscrit sur la liste électorale de Beaupréau-en-Mauges. Vous souhaitez vous investir le jour du scrutin ? Contactez au plus vite votre commune déléguée !



Pour l'élection présidentielle, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h :

> Andrezé

BUREAUX 1 ET 17

Salle du Prieuré, place François Gourdon

> Beaupréau

BUREAUX 2 ET 3

Salle de la Garenne, rue de la Garenne

BUREAU 4

Salle Martin Luther King, Hôtel de Ville (La Loge)

BUREAUX 5, 18 ET 19

Salle de la Prée, Le Sporting - rue de l'Hippodrome

> Gesté

BUREAU 9

Mairie déléguée, 9 place Monseigneur Dupont

BUREAU 10

Restaurant scolaire, 9 place Monseigneur Dupont

> Jallais

BUREAU 6

Mairie déléguée, place André Brossier

BUREAU 7

Centre Culturel, boulevard Cathelineau

BUREAU 8

Salle du Cercle, Notre-Dame-des-Mauges

> La Chapelle-du-Genêt

BUREAU 11

Mairie déléguée, 3 rue des Écoles

> La Jubaudière

BUREAU 12

Mairie déléguée, 8 rue d'Anjou

> La Poitevineière

BUREAU 13

Mairie déléguée, 6 rue des Mauges

> Le Pin-en-Mauges

BUREAU 14

Mairie déléguée, 2 avenue des Mauges

> Saint-Philbert-en-Mauges

BUREAU 15

Mairie déléguée, place de la Mairie

> Villedieu-la-Blouère

BUREAUX 16 ET 20

Mairie déléguée, 4 rue d'Anjou

Connaissez-vous le service des sports ?

COMPOSÉ DE 12 AGENTS, LE SERVICE DES SPORTS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A POUR VOCATION DE SOUTENIR L'OFFRE SPORTIVE DU TERRITOIRE ET DE PROMOUVOIR LES VALEURS VÉHICULÉES PAR LE SPORT : ESPRIT D'ÉQUIPE, RESPECT DES RÈGLES ET DE L'AUTRE.



Sensibilisation au handicap auprès d'une école

Durant le temps scolaire, deux éducateurs sportifs diplômés et un apprenti assurent, en collaboration avec les équipes pédagogiques, l'éducation physique et sportive (EPS) auprès des 17 écoles publiques et privées du territoire. Au total, 95 classes par an bénéficient d'interventions de personnel qualifié pour apprendre des disciplines variées. De plus, 4 maîtres-nageurs animent les cours de natation scolaire à la piscine Aqua'Mauges pour les classes du CE1 au CM2. Ils viennent également soutenir les éducateurs sportifs terrestres lors des interventions scolaires.

Pendant les vacances, les éducateurs sportifs proposent également des activités « Tickets Sports ». Ces activités permettent aux jeunes de 8 à 15 ans de pratiquer leur sport favori mais aussi de découvrir de nouvelles disciplines. Les lieux et les activités varient à chaque période de vacances scolaires. Pour les plus petits, un éveil sportif à Jallais et des animations ponctuelles à l'accueil de loisirs de Villedieu-la-Blouère sont proposés.

À la piscine Aqua'Mauges, trois agents accueillent le public et effectuent l'entretien des locaux. Petites mains de la piscine, ils sont indispensables à son bon fonctionnement. En parallèle, les maîtres-nageurs assurent la surveillance du bassin lors des ouvertures au public et proposent également des cours (apprentissage



Cours d'aquabike



Initiation au Kinball dans le cadre des tickets sports

de la natation, aquagym et aquabike) à destination des enfants et des adultes. Ces agents sont encadrés par une responsable de la structure, qui veille au bon fonctionnement de la piscine et de l'accueil des différents publics : particuliers, scolaires et associations. Elle travaille également en lien avec les services techniques de Beaufréau-en-Mauges pour les opérations de maintenance et d'entretien.

Le responsable du service des sports est, quant à lui, garant du bon fonctionnement des équipes et des équipements sportifs municipaux. En lien avec les élus, il coordonne le développement des différents projets municipaux : création ou réhabilitation d'équipements, aménagements, mises aux normes... Il assure également l'intermédiaire avec les associations sportives du territoire.

L'implication de la commune dans le domaine du sport est variée. Elle débute dès le plus jeune âge avec l'éveil sportif et les interventions auprès des scolaires, et se poursuit via les équipements sportifs auprès des jeunes, des adultes et des seniors. La commune apporte également son soutien au tissu associatif sportif qui compte environ une centaine d'associations. Acteurs incontournables de la vie locale, elles témoignent du dynamisme et de la vitalité du sport à Beaufréau-en-Mauges et s'appuient sur un grand nombre de bénévoles très impliqués.

Projet de pôle culturel : associer toutes les parties prenantes

LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE ENCLENCHÉE AUTOUR DU PROJET DE PÔLE CULTUREL À L'ÉGLISE SAINT-MARTIN SE VEUT PROGRESSIVE ET INCLUSIVE. C'EST POURQUOI LA MUNICIPALITÉ A CHOISI D'AJUSTER LE CALENDRIER INITIALEMENT PRÉVU AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LES PRÉOCCUPATIONS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES DU PROJET.

Étant donné la complexité du sujet, il a semblé capital d'intégrer les représentants de l'Église au groupe de travail afin de nourrir les réflexions. Une rencontre sera donc organisée fin mars pour permettre des échanges entre le groupe de citoyens, l'abbé Chevalier (responsable de la commission diocésaine d'art sacré, et représentant de l'évêque d'Angers) et le Père Cottineau (curé de la paroisse Notre Dame d'Èvre dont la paroisse Saint-Martin, président de l'ASPCRB). Les citoyens pourront alors poser toutes leurs questions aux représentants de l'Église.

4 esquisses à étudier

Afin de vérifier la faisabilité du projet de réaffectation de l'église Saint-Martin en médiathèque et en école de musique, des études ont été menées par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et le bureau d'études RECAHP spécialisé dans la recherche appliquée au patrimoine architectural, urbain et paysager. Le CAUE a d'abord réalisé un état des lieux des équipements actuels (médiathèque, école de musique et église) et des besoins des services. À partir de ces éléments, 4 esquisses (et non des projets) d'aménagement d'un pôle culturel ont été établis. De son côté, RECAHP s'est concentré sur les éléments patrimoniaux et historiques : l'environnement urbain, l'histoire sur la première église Saint-Martin et le chantier de la seconde, la critique d'authenticité/d'intégrité et le repérage des éléments patrimoniaux. Les résultats de ces études ont été présentés lors d'une rencontre le 28 février, en présence du groupe de citoyens, d'élus, de l'abbé Chevalier et du Père Cottineau. Initialement prévue en janvier, cette rencontre avait été reportée en raison du COVID.

Pour accompagner les citoyens dans l'analyse des différentes esquisses proposées par la CAUE, un atelier de réflexion leur a été proposé.



Renaud Cognée, habitant de Beaupréau-en-Mauges et membre du groupe citoyens, partage son expérience :

Pourquoi vous êtes-vous porté volontaire ? Avez-vous un lien particulier avec le projet ?

« Je me suis porté volontaire car je suis né à Beaupréau en 1976, j'ai été baptisé puis marié à l'église Saint-Martin. J'ai hélas vécu des moments plus malheureux dans ce lieu. Cela fait partie de mes motivations mais pas que... ».

Comment vivez-vous cette expérience ?

« Il faut entretenir ce bâtiment et comme tout le monde le sait : cela coûte très cher, donc pour éviter un jour de le détruire, utilisons-le et donnons un nouvel élan au quartier Saint-Martin. Je tiens à apporter ma pierre à l'édifice que ce soit pour un projet ou un autre mais ne laissons pas passer l'occasion... Je suis membre du groupe citoyens et j'en suis fier et si d'autres projets se présentent je continuerai l'aventure ».

Retour sur l'étude sociologique de Jérôme Grolleau

Pour enrichir le projet, une étude sociologique a été commandée, basée sur les témoignages déposés sur le site et des entretiens individuels. En janvier, Jérôme Grolleau, sociologue, a présenté publiquement les résultats de son étude « Comment les habitants vivent l'histoire de leur quartier et de l'église Saint-Martin ? ».



Bernard Chevalier, membre du groupe de citoyens et du GRAHL, partage son ressenti :

Qu'avez-vous pensé de la restitution publique du sociologue ?

« Travail excellent, que ce soit sur le fond (rigoureux, professionnel malgré le petit échantillon), ou sur la forme. Au premier abord, ça n'était pas gagné pour un expert parisien de venir ici, devant un public pour parler d'eux sans barber, faire bondir... ou sourire. Personnellement, étant natif d'ici, habitant depuis 65 ans, avec une vie professionnelle partagée entre la campagne de Saint-Martin et la région nantaise, j'ai trouvé plutôt pertinent l'analyse et le classement en ces 3 catégories. »

Cela vous a-t-il permis de vous éclairer sur certains points ?

« Le premier des intérêts c'est que ça a mis des mots sur des bouts de choses que l'on pressentait plus ou moins. Cela a permis de mettre un peu de lien entre des gens d'opinions, générations et/ou parcours différents. Certains ont pu se sentir confortés dans leur perception ou leur manière d'être, d'autres ont pu découvrir des choses nouvelles. L'ensemble ayant un peu convergé vers un alphabet et une grammaire plus partagés. Cela a aussi apporté des éléments utiles pour la stratégie à venir, du genre : "Si on fait tel choix, comment réagira telle ou telle catégorie ? Y aurait-il des alliances de circonstances (pour, contre...) entre les catégories dans ce cas ?... " ».

Zoom sur les visites de l'église de La Tourlandry et de Ma Chapelle à Cholet

Le groupe de citoyens, accompagné d'élus, a visité l'église de La Tourlandry et « Ma Chapelle à Cholet », deux lieux de culte réhabilités.

Ces visites ont permis à Jérôme Colin (propriétaire de « Ma Chapelle à Cholet »), Olivier Dupé (artisan et élu de Coron) et Bernard Ogereau (ancien maire de La Tourlandry),



L'Église de La Tourlandry



« Ma Chapelle à Cholet »

de partager leurs expériences et aborder la démarche, les travaux et les aménagements. Ces visites ont apporté des éléments complémentaires au groupe de citoyens. En effet, l'ancien maire de La Tourlandry a expliqué que tout au long de ce processus, les élus ont consulté les habitants, les associations et la maison paroissiale sur le choix de l'architecte.

Bien qu'à Cholet les travaux soient toujours en cours, Jérôme Colin organise régulièrement des visites afin de répondre aux questions des habitants et présenter sa vision attractive de la future chapelle, qu'il imagine comme « un lieu pour les Choletais et les touristes ».



QUI QUE VOUS SOYEZ, VOUS AVEZ TOUS UN PEU DES MAUGES À RACONTER !

Mauges Communauté lance un blog participatif pour raconter les Mauges. C'est un lieu d'expression qui appartient à tous ceux qui souhaitent partager leurs savoirs, leurs expériences pour faire découvrir et mieux connaître ce territoire qui nous unit. Comme une vitrine virtuelle, il valorise toutes les forces et la richesse du patrimoine des Mauges.

Vous avez plein d'histoires à raconter sur les Mauges ? Partagez-les sur ce blog ! Que vous aimiez écrire ou non, rendez-vous sur www.racontez-les-mauges.fr ou contactez directement Olivier Gabory, chargé de mission Patrimoine à Mauges Communauté : o-gabory@maugescommunaute.fr Il vous accompagnera pour publier et mettre en mots et en images vos histoires.

Rénovez votre logement, c'est maintenant !

L'ENGOUEMENT DES HABITANTS NE FAIBLIT PAS POUR LE PROGRAMME « HABITER MIEUX À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ». LE DISPOSITIF PROPOSÉ, À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE, DES AIDES PUBLIQUES IMPORTANTES POUR ENCOURAGER LES PROPRIÉTAIRES À RÉNOVER L'HABITAT ANCIEN.

« L'OPAH-Ru, c'est de l'économie circulaire vertueuse, pour habiter mieux ici à Beaupréau-en-Mauges, tout en faisant travailler des entreprises locales. Pour les habitants actuels ou futurs, c'est surtout une occasion immanquable de faire de l'habitat qualitatif. » Gilles Leroy, adjoint au maire en charge de l'OPAH-Ru.

1,45 million d'euros d'aides déjà versées

Depuis son lancement à l'été 2020, plus de 700 personnes ont contacté Alter afin d'obtenir des renseignements sur le dispositif OPAH-Ru. Les questions portent principalement sur les aides financières, techniques et administratives que l'opérateur chargé d'accompagner gratuitement les particuliers sur leur logement peut proposer. Les conseillers d'Alter ont visité plus de 300 logements avec

leurs propriétaires, afin de définir un projet de rénovation performant en adéquation avec les besoins. Ainsi, 62 logements sont désormais en phase de travaux et 243 autres dossiers sont en ce moment en cours d'étude ou en réflexion.

Comment ça se passe ?

Concrètement, c'est assez simple. L'opérateur Alter accompagne les propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs, investisseurs, en copropriété ou accédant à la propriété, afin de mener à bien leurs travaux d'amélioration thermique, de rénovation globale, d'adaptation à la perte d'autonomie ou de rénovation des façades.

Les conseillers d'Alter, Fabien et Sylvain, accompagnent les propriétaires ou futurs acquéreurs tout au long de leur projet. Ils réalisent une étude personnalisée en fonction du logement et des attentes des propriétaires en proposant un conseil éclairé, neutre et gratuit. Afin de réduire le coût pour les propriétaires, ils mobilisent le meilleur financement possible via les aides publiques disponibles.

CHIFFRES CLÉS

243
dossiers en étude

62 demandes
de subventions déposées

2,5 millions
de travaux

engagés sur le territoire, effectués
à 90 % par les artisans locaux

1,5 million
d'aides versées,
soit 62 foyers concernés



Gilles Leroy (au centre), accompagné des deux conseillers ALTER : Sylvain Martin (à gauche) et Fabien Joly (à droite).

ILS ONT RÉNOVÉ, POURQUOI PAS VOUS ?

Les travaux des premiers logements ayant bénéficié de l'OPAH-Ru sont désormais terminés. Quatre porteurs de projets témoignent :

1 > Projet d'aide au maintien à domicile

Jean-Marie et Marie-France :

« L'intervention de l'ergothérapeute nous a permis de se poser des questions que l'on ne se serait jamais posés seuls, sur nos difficultés au quotidien et dont nous n'avions pas entièrement conscience.

Nous avons pu bénéficier de conseils précieux afin d'engager les travaux. Le côté administratif a été géré pour nous et nous avons choisi des artisans locaux avec lesquels nous avons l'habitude de travailler. Aujourd'hui nous sommes très satisfaits de notre "nouvelle" maison car on s'y sent bien et nous savons que nous pourrions rester plus longtemps chez nous ».

> **Le bien** : maison individuelle de 230 m² au Pin-en-Mauges

> **Le projet** : création d'une chambre et d'une salle de bain en rez-de-chaussée et révision de l'isolation et de la ventilation

> **Coût** : 47 500 € de travaux, financés à 70%

> **Résultat** : un logement sécurisé et plus confortable, qui va favoriser le maintien à domicile de ces propriétaires



2 > Propriétaire primo-cédant

Clément :

« L'accompagnement d'Alter m'a permis d'avancer plus vite sur mon projet, en prenant en charge le montage administratif du dossier mais également grâce à l'accompagnement technique sur les travaux nécessaires. Ils m'ont posé des questions auxquelles je n'avais pas pensé. Tout a été mis en place très vite. Un an après je ne regrette pas de m'être lancé dans ce projet ».

> **Le bien** : maison de ville de 92 m² à Beaupréau

> **Le projet** : travaux d'amélioration énergétique

> **Coût** : 22 200€ de travaux, financés à 100 %

> **Résultat** : 51% de gain énergétique, avec un passage de l'étiquette C à B

3 > Travaux énergétiques

Marie-Cécile et Mikaël :

« Alter nous a complètement soulagés pour faire les bons choix et gérer toute la partie administrative du projet. Avec l'isolation par l'extérieur de toute la maison et le changement des menuiseries extérieures, nous allons faire 800 € d'économies d'énergies par an. Ce n'est pas négligeable pour une famille de 5 personnes comme la nôtre. D'après l'étude technique et grâce aux aides perçues, le retour sur investissement sera très rapide et en termes de confort on sent déjà la différence ».

> **Le bien** : maison de ville de 166 m² à Villedieu-la-Blouère

> **Le projet** : travaux d'amélioration énergétique

> **Coût** : 42 500 € de travaux, financés à 62 %

> **Résultat** : 60% de gain énergétique, avec un passage de l'étiquette C à B



4 > Rénovation d'un locatif

Madame R :

« Cet appartement était inoccupé et en mauvais état depuis quelques années. Avec la nouvelle réglementation qui a été votée récemment, il aurait été impossible de louer ce logement dans les années à venir. Les aides publiques nous ont permis de le rénover entièrement avec un financement à hauteur de 62 % du coût des travaux. Nous sommes particulièrement satisfaits du résultat et de l'accompagnement d'Alter. Depuis 5 mois, cet appartement est habité par notre locataire pour un loyer très abordable, répondant parfaitement à notre logique d'investissement durable sur notre bien ».

> **Le bien** : appartement T2 bis de 61 m² à Beaupréau

> **Le projet** : rénovation énergétique et mise en place d'un conventionnement locatif

> **Coût** : 41 250 €, financés à 62 %

> **Résultat** : l'accueil d'un nouveau locataire avec un loyer abordable, dans un logement moins énergivore (67% de gain énergétique, avec un passage de l'étiquette F à C)



Lancez-vous !

Une enveloppe de 6,44 millions d'euros d'argent public est mobilisée spécifiquement pour les propriétaires concernés dans les périmètres des cœurs de bourgs des 10 communes de Beaupréau-en-Mauges. Ce vaste projet de rénovation de l'habitat, initié par la municipalité, vise la rénovation de 296 logements, à son échéance en 2024. Deux ans s'écoulent vite, alors pour ne pas passer à côté de ce vent porteur, contactez Alter ou rendez-vous à la Maison de l'Habitat (La Loge - Beaupréau), pour un premier contact sans attendre !

Contacts :

Sylvain Martin et Fabien Joly
02 41 27 78 78 - opah.beaupreauenmauges@anjouloireterritoire.fr

Besoin d'un permis de construire ou d'une autorisation de travaux ? Faites votre démarche en ligne !



CHANGEMENT DE FENÊTRES, POSE D'UNE CLÔTURE OU DE PANNEAUX SOLAIRES, EXTENSION, CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN, RAVALEMENT... TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS.

Sur les communes de Mauges Communauté, un nouveau service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous. Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Quels types de demandes sont concernés ?

Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme... toutes les demandes d'urbanisme peuvent désormais être déposées sous forme numérique via un guichet numérique sécurisé. Une fois votre dossier déposé en ligne, votre commune en est informée et un instructeur de Mauges Communauté prend en charge votre demande.

Ce service en ligne est une nouvelle possibilité offerte aux usagers mais il n'est en aucun cas une obligation. Le dépôt sous format papier est toujours possible selon la procédure déjà existante. Renseignez-vous sur le site de votre commune.

Les démarches d'urbanisme en ligne, c'est simple, rapide et accessible à tous !

LES ÉTAPES POUR DÉPOSER ET SUIVRE UNE DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE

Consultez les informations utiles pour concevoir votre projet

> Sur beaupreaeu-mauges.fr,

rubrique **Vivre à Beaupréau-en-Mauges - Aménagement et urbanisme**

- Consultez toutes les règles d'urbanisme s'appliquant à votre projet sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

> Sur maugescommunaute.fr

dans la rubrique **Urbanisme et Habitat - Droit des sols**

- Consultez les conseils pour bien concevoir votre projet et préparer votre demande (choix du formulaire, aide à la constitution du dossier, édition de plans...).
- Consultez l'assistance en ligne AD'AU qui vous guide dans les étapes à suivre pour remplir votre demande.

Accédez au portail web pour déposer votre demande

1 / Connectez-vous sur maugescommunaute.fr

et rendez-vous dans la rubrique **démarches en ligne Urbanisme et Habitat**.

2 / Créez un compte avec votre adresse mail.

3 / Choisissez puis remplissez le formulaire CERFA en ligne.

4 / Joignez les documents numériques du dossier aux formats PDF, PNG et JPEG.

5 / Soumettez le dossier au service instructeur.

Après avoir créé votre compte personnel, vous pouvez à tout moment saisir en ligne votre demande d'autorisation d'urbanisme et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Suivez l'avancée de votre dossier depuis votre compte

En vous connectant, vous pouvez suivre l'avancée de votre demande jusqu'à la décision de l'administration. Vous pouvez également déclarer l'ouverture et l'achèvement de votre chantier et consulter vos précédentes demandes.



Mes démarches d'urbanisme en ligne, c'est :

- > **un service sécurisé, gratuit et accessible à tout moment** dans une démarche simplifiée,
- > **un gain de temps** : plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer un dossier ou envoyer des pièces complémentaires,
- > **un suivi en temps réel du dossier** : depuis votre espace personnel, vous serez alerté en temps réel de l'évolution de votre demande (incomplet, majoration de délai, décision...).

Mauges Communauté instruit environ **9 950 actes d'urbanisme par an** pour les 6 communes de son territoire.

Le point sur les travaux

ANDREZÉ - École publique Georges Lapierre

Les travaux d'extension de l'école publique Georges Lapierre suivent leur cours. Un nouveau bâtiment de 240 m² attenant à l'école, avec une façade en zinc et en bois, est en cours de réalisation. Il accueillera à terme deux nouvelles classes, une salle de sieste et un bloc sanitaire.

En effet, après une ouverture de classe en septembre 2018, un modulaire avait été installé en attendant l'agrandissement de l'école. L'extension, qui devrait être fonctionnelle pour la rentrée de septembre, va permettre de réunir toutes les classes sur le même site et ainsi faciliter la vie de l'école.



BEAUPRÉAU - LA CHAPELLE-DU-GENÊT Liaison douce

Les travaux d'aménagement de la liaison douce entre Beaupréau et La Chapelle-du-Genêt ont débuté. Des perturbations de la circulation sur la D756 sont à prévoir.



BEAUPRÉAU - Rue des Mauges

Le réaménagement de la rue des Mauges se termine avec la réalisation des espaces végétalisés. Début janvier, les murets jugés non-conformes ont été démolis. Si certains ont été reconstruits en tenant compte des remarques, ceux longeant le haut de la rue sont remplacés par des potelets afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de l'enveloppe initiale et donc sans surcoût pour la collectivité.

Pour rappel cette rue est désormais en zone 30, avec priorité à droite, où doivent cohabiter cyclistes, piétons et véhicules motorisés. Ainsi, les traversées piétonnes sont autorisées sur l'ensemble de la rue, bien que les cercles avec le logo représentant un piéton soient à privilégier. Des appuis à vélos ont également été installés autour du rond-point. La rue est également interdite aux poids lourds, sauf pour y effectuer une livraison.



GESTÉ - Enfouissement des réseaux

Depuis janvier, des travaux d'effacements des réseaux sont en cours. Ces interventions, menées par le SièML répondent à un double objectif : esthétique car les câbles électriques et téléphoniques ne seront plus visibles, et sécuritaire puisqu'il n'y aura plus de risque de chute lors des épisodes de grands vents par exemple.

Dans un premier temps, les câbles d'électricité et de téléphonie ont été enfouis au niveau de la rue de la Loire puis dans la rue des Jonquilles et au niveau du carrefour avec la rue de Bretagne. Enfin, la dernière phase d'effacement des réseaux concernera la seconde partie de la rue de la Loire, entre le 15 mars et le 8 mai environ. De nouveaux candélabres seront ensuite installés, pour renouveler les lanternes en place sur les poteaux électriques.

Pendant toute la durée des travaux, le respect des feux, des alternats et des déviations est primordial pour le bon déroulement du chantier.



RAPPEL : POUR VOTRE SÉCURITÉ, LES CHANTIERS SONT INTERDITS AU PUBLIC!

POUSSEZ LA PORTE DE FORMA.CLÉ

L'ASSOCIATION FORMA.CLÉ, SITUÉE À BEAUPRÉAU, ACCOMPAGNE LES PERSONNES DANS LEUR PROJET PROFESSIONNEL EN PROPOSANT UN ACCÈS À DES FORMATIONS QUALIFIANTES, POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITÉ ET AUTONOMIE AFIN DE FACILITER L'INSERTION.

Au fil du temps, cet organisme de formation a développé des partenariats avec les structures, associations et institutions œuvrant dans le champ de l'insertion sociale, économique et professionnelle. Aujourd'hui, Forma.Clé propose plusieurs types de formations certifiantes, gratuites pour le bénéficiaire et éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation). Les formatrices de Forma.Clé vous accompagnent pour trouver la formation qui vous convient pour :

- > développer vos compétences en bureautique ou numérique avec les certifications TOSA (logiciels Word ou Excel) ou PIX,
- > améliorer vos compétences clés de base avec la certification professionnelle CléA (français, mathématiques, informatique...),
- > valider un niveau de maîtrise de la langue française pour les personnes d'origine étrangère avec le DCL (Diplôme de Compétences en Langue),
- > améliorer votre orthographe pour rédiger efficacement avec le certificat Voltaire.

Pour vous informer sur les certifications, Forma.Clé ouvre ses portes le jeudi 24 mars, de 13h30 à 16h30 (28 rue de la Saboterie, Beaupréau).



Le Compte Personnel de Formation, c'est quoi exactement ?

C'est un droit du salarié pour se former tout au long de la vie. Le CPF est remis à jour tous les ans. Tout salarié peut consulter son CPF sur son espace personnel sur le site officiel www.moncompteformation.gouv.fr

Contact :

02 41 56 19 70 / contact@formacle.com

La Maison de l'Orientation vous guide



Que vous soyez scolaire, étudiant, salarié ou en réorientation professionnelle, vous êtes dans une démarche d'orientation, contactez les conseillers de la Maison de l'Orientation à Cholet. Soutenue par Mauges Communauté, la Maison de l'Orientation est ouverte aux habitants des Mauges. Bilan personnel, découverte des métiers, recherche de formation et d'entreprise d'accueil, finalisation d'un projet professionnel... un panel d'outils et des conseillers sont disponibles pour vous aiguiller dans votre parcours.

Profitez des permanences sur rendez-vous organisées sur le territoire :

- Beaupréau - La Loge : jeudi semaines paires - 14h à 17h
- Chemillé - Maison de service au public : jeudi semaines impaires - 14h à 17h
- Saint-Florent-le-Vieil - Maison France Services : vendredi semaines paires - 9h à 12h

Prendre rendez-vous au 02 44 09 26 60

Plus d'infos sur maisondelorientation.cholet.fr

Atlas de la Biodiversité Communale : illuminez la commune !



Retrouvez les cartes par communes déléguées en scannant ce QR code

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EST LANCÉ DEPUIS JANVIER 2022 ET LES PREMIÈRES CONTRIBUTIONS DES HABITANTS À L'INVENTAIRE PARTICIPATIF ARRIVENT. C'EST EN PARTIE GRÂCE À VOUS QUE NOUS POURRONS CRÉER UN ATLAS CARTOGRAPHIQUE PRÉCIS DES ESPÈCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE, VISUALISER LEUR RÉPARTITION ET DÉTERMINER LES ZONES À PROTÉGER. MERCI POUR VOS PARTICIPATIONS !

Avec la compilation de celles déjà existantes, pas moins de 98000 données ont été recensées à Beaupréau-en-Mauges. Les premières cartes réalisées montrent que certaines zones n'ont pas encore été observées. Chaque observation recensée permet

d'allumer une case, puis plus il y a de données référencées sur une case, plus cette dernière devient foncée.

Alors, lors de vos balades ou depuis votre jardin, partagez les espèces végétales et animales que vous croisez et contribuez à illuminer le territoire !

Vendredi 25 mars de 20h à 21h30

Pour vous aider à reconnaître les espèces, participez à l'animation « Des insomniaques dans la mare » et partez à la découverte de ses habitants nocturnes !

Places limitées, inscription obligatoire sur beaupreauenmauges.fr



BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
PAR NATURE

- ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ -



L'ESPÈCE DU MOIS : MARS

LE VANNEAU HUPPÉ *Vanellus vanellus*

De la taille d'un pigeon, vous m'avez sûrement croisé au détour d'un champ. Il faut dire que je ne passe pas inaperçu ! Avec mon ventre blanc, mon dos vert métallique et ma huppe, je suis facilement reconnaissable.

Mon nom, vanneau huppé, vient du bruit que mes ailes font durant mes vols. Il rappelle celui des vans, de grands paniers en osier qui servaient autrefois à vanner le blé, l'orge ou l'avoine.

J'ai une technique bien particulière pour me nourrir. Je tape le sol avec mes pattes pour imiter les vibrations de la pluie. Technique efficace pour que les vers de terre,

de peur de se noyer dans leurs galeries, remontent à la surface. Il ne me reste plus qu'à me régaler !

En hiver, nous nous regroupons parfois par centaines afin de mieux repérer nos prédateurs. Une fois l'hiver passé, je quitte mes congénères pour me reproduire dans les zones humides ou les marais.

Nous sommes de moins en moins nombreux en Europe. Les labours et drainages des champs et zones humides assèchent le sol et rendent mon alimentation et ma nidification plus difficile.



À Beaupréau-en-Mauges, j'ai été observé seulement 26 fois ! Alors ouvrez l'oeil, réussirez-vous à m'observer ?



M'avez-vous déjà croisé près de chez vous ?

Si c'est le cas, n'hésitez pas à me recenser

[en précisant la date, le lieu (commune, voie, lieu dit...) et l'environnement (haie, boisement...)]

sur la base de données :

cpie.kollect.fr

via l'application mobile :

iNaturalist projet

« Atlas de la Biodiversité Beaupréau-en-Mauges »

par mail :

atlas.biodiversite@beaupreauenmauges.fr



L'énergie solaire s'invite sur le toit de l'Hôtel de Ville



© RB Drone



Vous l'avez sûrement remarqué, depuis septembre 2021, l'Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges est équipé de panneaux photovoltaïques. Engagée dans une démarche globale de transition énergétique, la commune cherche à produire et utiliser d'avantage d'énergies renouvelables. Exposé au sud, l'Hôtel de Ville est idéalement orienté pour fabriquer de l'énergie solaire. Des ombrières photovoltaïques et des panneaux solaires ont respectivement été installés sur le parking et sur le toit du bâtiment. L'électricité produite est ainsi directement consommée sur place ou revendue en cas de surplus.

CHIFFRES CLÉS

486 m² de panneaux solaires

86 panneaux, puissance de **99 Kwc**






86% de l'énergie produite consommée sur place

Quel bilan après 5 mois d'installation ?

Depuis sa mise en service, l'installation photovoltaïque a produit 45 580 kilowatts-heure (45,58 MWh). Cette énergie renouvelable permet d'émettre moins de CO₂ que les énergies fossiles. De plus, les bâtiments du site de La Loge (Hôtel de Ville, Centre culturel, école de musique et médiathèque) s'autosuffisent en électricité !

Concrètement, qu'est-ce que cela représente ?

45,58 MWh correspondent à une réduction des émissions de CO₂ de 3191 kg, soit autant d'émissions que pour fabriquer, consommer ou parcourir :

-  171 jours de chauffage au gaz
-  16 534 km en voiture
-  97 smartphones
-  614 tee-shirts en coton
-  8 267 kg d'ordures ménagères

Et vous, qu'attendez-vous pour passer au photovoltaïque ?

Que vous soyez un particulier, un agriculteur ou une entreprise, vous pouvez vous faire accompagner dans votre transition énergétique. Dans le cadre de la démarche « Solaire en Anjou », Beaupréau-en-Mauges vous propose de visiter les installations solaires de l'Hôtel de Ville le **mardi 3 mai à 18h**.

Cette visite sera animée par l'association Alisée, experte en maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables. Ainsi, vous pourrez en savoir plus sur le fonctionnement de ces installations et sur les applications possibles pour un projet individuel (inscription sur beaupreaumenauges.fr).

Plus d'informations sur solaireenanjou.fr

L'ARBRE, INDISPENSABLE AU CŒUR DES BOURGS

VÉRITABLE RÉSERVE ÉCOLOGIQUE ET REFUGE POUR DE NOMBREUSES ESPÈCES, L'ARBRE A ÉGALEMENT LE POUVOIR D'ABSORBER ET STOCKER LE CARBONE DE L'ATMOSPHÈRE. SA PRÉSENCE AU SEIN DES BOURGS EST SOURCE DE NOMBREUX BIENFAITS ENCORE MÉCONNUS.

Qu'il soit planté seul ou en micro-forêt, l'arbre joue un rôle majeur dans nos bourgs. Il apporte de l'ombre dans les zones urbaines, ce qui évite le stockage de chaleur et fournit de l'humidité lors des saisons estivales.

Pour faire face au dérèglement climatique et à l'augmentation des températures, il devient indispensable d'adapter et réaménager les zones urbaines en intégrant des arbres. Beaupréau-en-Mauges participe à cette prise de conscience et met en place des actions afin de développer et maintenir leur présence. Par exemple, l'opération « Une naissance, un arbre » lancée en 2020, permet de planter pas moins de 200 arbres chaque année sur la commune. Les initiatives citoyennes locales et associatives, en prenant part à la plantation de végétaux, participent également à replacer l'arbre au cœur des bourgs.

Pour les spécimens déjà existants, une politique de préservation est mise en place. Certains sont classés « arbres remarquables » au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la Vallée de l'Èvre (dont le Parc de Beaupréau) est protégée en tant qu'Espace Naturel Sensible (ENS). De plus, avant de débiter des travaux, la commune suit la méthode ERC (Etudier, Réduire et Compenser) afin de garder un nombre d'arbres équilibré.

Le saviez-vous ?

Les arbres au cœur des villes c'est :

- > **une baisse des températures** : 1 à 3° en moins dans les îlots de chaleur,
- > **une limitation des risques d'inondation** : 25% d'infiltration d'eau en profondeur contre 5%,
- > **une diminution des nuisances sonores** de 30 à 40%.

En route pour la 5^e édition des Rendez-vous nature en Anjou



DEPUIS 2019, LES COMMUNES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET MONTREVAULT-SUR-ÈVRE ONT ENGAGÉ UN PROJET COMMUN DE VALORISATION DE LA VALLÉE DE L'ÈVRE. DANS CE CADRE, ELLES ONT CONJOINTEMENT RÉPONDU À L'APPEL À PROJET LANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE : LES RENDEZ-VOUS NATURE EN ANJOU 2022.



Les Rendez-vous nature en Anjou, c'est quoi ?

Lancés en 2018 et financés par le Département, les Rendez-vous nature ont pour objectif de permettre à tous de découvrir et profiter du patrimoine naturel du territoire. Pour cette cinquième édition, plus de 200 événements se dérouleront de février à décembre 2022, dont 19 sur la Vallée de l'Èvre. Ces animations sont proposées gratuitement, sur inscription.

L'agenda des Rendez-vous nature

Distribué avec ce numéro du Mag, cet agenda recense les sorties labellisées *Rendez-vous nature en Anjou* ainsi que les animations mises en place dans le cadre de l'*Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)*. Mené par la commune de Beaupréau-en-Mauges, l'ABC a pour objectif de constituer un atlas cartographique des espèces présentes sur le territoire. La première étape est de réaliser un inventaire de la faune et la flore locale.

Spectacles en plein air, randonnées gourmandes, ateliers créatifs ou encore animations sportives, petits et grands, partez à la découverte de la faune et la flore qui vous entoure !

Plus d'informations et modalités d'inscriptions dans l'agenda des Rendez-vous nature 2022.

PHOTOGRAPHIEZ LES TRÉSORS DE LA VALLÉE DE L'ÈVRE !

AVIS AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS OU PROFESSIONNELS ! LES COMMUNES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET MONTREVAULT-SUR-ÈVRE ORGANISENT LA PREMIÈRE ÉDITION DU CONCOURS PHOTO SUR LE THÈME « AU FIL DE L'ÈVRE, UN TRÉSOR DE CURIOSITÉS ».

Patrimoine, méandres, espèces remarquables... la Vallée de l'Èvre regorge de trésors méconnus ! Du 7 mars au 30 avril, affutez votre regard et partagez vos plus beaux clichés.

Pour participer à ce concours accessible à tous, il suffit d'envoyer votre photo à l'adresse :

vve@beaupreauenmauges.fr ou la partager sur Instagram avec le hashtag [#concoursvve2022](https://www.instagram.com/concoursvve2022).

Les dix plus belles images seront ensuite imprimées et exposées en grand format et circuleront dans les communes durant la saison estivale.

Pour plus d'informations, le règlement du concours est disponible sur les sites internet des deux communes :

beaupreauenmauges.fr et montrevaaultsurevre.fr



Coup d'œil vers le réseau des bibliothèques

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES, C'EST 9 BIBLIOTHÈQUES OÙ CHACUN PEUT TROUVER CE QUI LUI PLAÎT.

Accessibles à tous, vous pouvez, sans inscription, passer du bon temps ou lire librement sur place, mais aussi participer à des animations en grande majorité gratuites. Si vous souhaitez emprunter des documents, il faudra vous inscrire (entre 0 € et 12 € par an, selon votre âge et votre situation). Ainsi, vous pourrez profiter chez vous, pendant un mois, de 6 livres ou revues, 4 CD, 2 DVD et accéder à l'offre de ressources numériques : cinéma, autoformation, presse, musique, livres, théâtre, et même une offre spéciale enfants. L'équipe du réseau assure également la réservation à distance, la prolongation des prêts et propose des sélections, des conseils, tout en prenant en compte vos suggestions...

Un partenariat anglophone

En partenariat avec la bibliothèque anglophone d'Angers, vous avez désormais la possibilité d'emprunter des livres en anglais dans les médiathèques de Beaupréau et de Jallais. La sélection de romans, albums, comics (jeunes et adultes) sera renouvelée en juillet. Vous pouvez donc parcourir le catalogue de la bibliothèque anglophone puis nous suggérer des titres par mail.



Les locaux évoluent

Pendant sa fermeture au mois d'octobre, la médiathèque de Jallais a déménagé ! Si elle n'a pas changé d'adresse, l'aménagement intérieur a complètement évolué. L'espace jeunesse est plus lumineux, l'accueil plus aéré, un vrai espace ado a été créé... Et si vous veniez découvrir tous ces changements ?

Contact :

02 41 75 38 20
bibliotheques@beaupreauenmauges.fr

« Une autre façon d'aimer le cinéma »

TEL ÉTAIT LE THÈME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CINÉMA JEANNE D'ARC EN NOVEMBRE DERNIER, PENDANT LAQUELLE LES BÉNÉVOLES ONT PARTAGÉ LES ENJEUX LIÉS AU DEVENIR DU CINÉMA ASSOCIATIF.

Ainsi doivent être pris en compte l'arrivée future du Cinéville, les nouveaux usages sur les plateformes numériques mais également le difficile retour du public dans les salles après la longue fermeture liée à la pandémie. C'est dans ce contexte que l'équipe de bénévoles reste soucieuse de partager, diversifier l'offre cinématographique et d'ancrer ses rencontres dans la dynamique associative du territoire.

En travaillant avec d'autres structures cinématographiques de la région, le cinéma Jeanne d'Arc souhaite favoriser les rendez-vous avec les « gens » du cinéma et développer les actions de sensibilisation et d'éducation aux images : « en un mot,

être un acteur culturel du territoire ». C'est en ce sens que la saison a débuté par une soirée ciné-jazz, des rencontres avec des réalisateurs des Pays de la Loire, des échanges autour d'histoires humaines marquantes comme avec l'artiste Gervais dans le cadre de Scènes de Pays, des débats sur la vie quotidienne sociale et économique. Les séances grand public ont également toute leur place dans la programmation, avec des films très populaires comme *Les Bodin's* ou des films d'auteurs qui demandent aux spectateurs de faire preuve d'un peu plus de curiosité.

Prochains rendez-vous sur :
www.cinema-beaupreau.com



En janvier, l'avant-première du film *Sans toi*, en présence de la réalisatrice Sophie Guillemain et de l'acteur Thierry Godard, est l'un des événements exceptionnels que l'association a eu le plaisir de partager avec le public.

Les chantiers jeunes : une expérience unique !

ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL ÈVRE ET MAUGES, LES CHANTIERS JEUNES ONT POUR VOCATION DE FAIRE DÉCOUVRIR AUX ADOLESCENTS DIFFÉRENTES ACTIVITÉS ET DE LES ENCOURAGER À S'INVESTIR DANS LE CADRE DE CHANTIERS D'INTÉRÊTS GÉNÉRAUX.

Proposés par les élus référents des 10 communes déléguées, les thèmes des chantiers jeunes sont très variés : préparation de décorations pour les fêtes de Noël, confection de mobilier urbain, préparation d'un potager... Cette année, afin de sensibiliser les jeunes à l'écocitoyenneté, plusieurs activités sont proposées autour de cette thématique. La commune prend en charge le financement du matériel nécessaire et fournit un soutien technique si besoin.

Les chantiers jeunes se déroulent pendant les vacances scolaires sur 4 demi-journées, soit 12 heures de travail. L'activité est encadrée par les animateurs du centre social. Selon les projets, des bénévoles associatifs peuvent apporter leurs conseils. Ainsi, les jeunes apprennent à travailler en équipe et partagent des savoir-faire lors de moments d'échanges intergénérationnels. Ils acquièrent également des compétences techniques qu'ils pourront valoriser par la suite.



A l'issue du chantier, chaque jeune reçoit une indemnité à hauteur de 2,50€ par heure réalisée, soit 30€. Ces « tickets loisirs » peuvent être utilisés pour financer diverses activités proposées par le centre social et des associations ou pour faire des achats culturels et sportifs auprès de partenaires.

Contact

Centre Social Èvre et Mauges
02 41 63 06 33

**Tu as entre 11 ans et 17 ans ?
Tu es de Beaupréau-en-Mauges ?
Tu as envie de t'investir dans ta commune déléguée ?**

3 chantiers sont organisés pendant les vacances d'avril :

> à Villedieu-la-Blouère, réalise des plateaux de jeux extérieurs sur des tourets.

Inscriptions le 23 mars de 18h à 19h au Foyer des Jeunes de Villedieu-la-Blouère.

> à La Chapelle-du-Genêt, agit en écocitoyen (sensibilisation à la gestion des déchets et collecte).

Inscriptions le 30 mars de 18h à 19h à la Salle du conseil de La Chapelle-du-Genêt.

> Beaupréau, crée un jardin solidaire avec des bénévoles.

Inscriptions le 6 avril de 18h30 à 19h30 au Centre social (récolte des légumes le 29 juillet).

L'ÉCOLE, UNE PORTE D'ENTRÉE À L'ÉVEIL MUSICAL

COMME CHAQUE ANNÉE, L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ORGANISE DES SESSIONS « UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ». CE DISPOSITIF, OUVERT À TOUTES LES ÉCOLES DES COMMUNES DÉLÉGUÉES, PERMET AUX ENFANTS DE TOUT MILIEU DE S'ÉVEILLER À LA MUSIQUE, AUX INSTRUMENTS AINSI QU'AU TRAVAIL D'ORCHESTRE SUR LE TEMPS SCOLAIRE.



Pour la majorité des élèves participant au programme, il s'agit de leur première expérience musicale. Mise en place dans le cadre des projets d'interventions « musique à l'école », cette découverte instrumentale transforme ainsi une classe entière en orchestre.

Pour chaque année scolaire 4 projets sont retenus : 2 orchestres à vent et 2 orchestres à cordes.

Après présentation des instruments par les professeurs de l'école de musique, chaque élève choisit un instrument qu'il utilisera pendant toute la durée du projet. Le travail se poursuit avec la création d'une histoire, mise en musique et agrémentée de paysages sonores et de chants. À l'issue des 12 semaines d'initiation, un petit concert est organisé pour les parents et/ou les autres classes de l'école.

Parents d'enfants extraordinaires, on vous écoute !



Le Centre Local du Handicap (CLH) accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches dans les démarches administratives. Pour aller plus loin et créer un véritable lieu d'échanges et de partages, un groupe de discussion privé sur Facebook a été ouvert pour les parents d'enfants de 0 à 18 ans en situation de handicap.

Le groupe de discussion *Parents d'enfants extraordinaires entraïdons-nous ! #Mauges !* a pour objectif de créer du lien et de l'interaction entre les familles qui se



sentent parfois isolées et seules dans leurs interrogations et démarches à entreprendre. Il est né de la réflexion d'un groupe de travail composé d'élus, de professionnels et de parents du territoire. Il est animé et modéré par la référente handicap du CLH et 3 mamans d'enfants extraordinaires du territoire.

Vous habitez sur le territoire de Mauges Communauté ? Vous avez un enfant extraordinaire ? Ce groupe est fait pour vous, n'attendez plus et rejoignez-le dès à présent !

VIE ASSOCIATIVE

En route vers les Mauges !

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LES 3 ET 4 SEPTEMBRE PROCHAINS, L'ASSOCIATION AUTO-MOTO PASSION BEAUPRÉAU PROPOSE UNE EXPOSITION DE VOITURES EN MODÈLES RÉDUITS AU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE. PLUSIEURS CENTAINES DE MAQUETTES DE VOITURES EN TOUS GENRES SERONT EXPOSÉES ET MISES EN SCÈNE.

Le dimanche 4 septembre aura lieu la 4^e édition des « Routes des Mauges » au départ du Centre culturel de La Loge. Cet incontournable rassemblement permet de découvrir le territoire à bord de voitures anciennes, youngtimer, de prestige et globalement toutes les voitures qui sortent de l'ordinaire. Après avoir sillonnées plus de 100 km dans les Mauges, les voitures seront exposées le dimanche après-midi.

Vous souhaitez participer à ce rassemblement avec votre véhicule personnel ? Contactez l'association.

Contact :

Patrice Allard – allardpatrice@hotmail.com
 Auto-Moto Passion Beaupréau



Envie de découvrir les Mauges ?



VENEZ RENCONTRER LES ÉQUIPES DE VOTRE OFFICE DE TOURISME ÔSEZ MAUGES.

À partir du 9 avril, vos points d'accueils touristiques ouvrent leurs portes. L'équipe Ôsez Mauges vous accueille pour vous livrer les plus belles randonnées du territoire, les boucles à vélo idéales pour une sortie en famille ou encore les bonnes adresses pour déguster nos produits du terroir. Plutôt envie de vous cultiver ? De faire du sport ? Ou bien d'écouter un concert ? Ôsez Mauges saura vous conseiller.

Retrouvez-nous sur osezmauges.fr, dans nos accueils ou lors d'un événement sur notre stand Ôsez Mauges.

Du 9 avril au 31 octobre, l'équipe est joignable 7 jours sur 7 par téléphone au 02 41 72 62 32.



Office de Tourisme Ôsez Mauges à Champtoceaux

Au Champalud (derrière l'église)
CHAMPTOCEAUX
49270 Orée d'Anjou

Ouvert du 9 avril au 30 octobre

- > Avril / mai / juin / septembre : du mardi au dimanche et jours fériés 10h-13h / 14h-18h
- > Juillet / août : 7 jours sur 7 10h-13h / 14h-18h30
- > Octobre : samedi et dimanche 10h-13h / 14h-18h

Office de Tourisme Ôsez Mauges à Montjean-sur-Loire

Place Constant Lebreton
MONTJEAN-SUR-LOIRE
49570 Mauges-sur-Loire

Ouvert du 9 avril au 30 octobre

- > Avril / mai / juin / septembre : du mardi au dimanche et jours fériés 10h-13h / 14h-18h
- > Juillet / août : 7 jours sur 7 10h-13h / 14h-18h30
- > Octobre : samedi et dimanche 10h-13h / 14h-18h

Office de Tourisme Ôsez Mauges à Saint-Florent-Le-Veil

2 rue de Bretagne
SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
49410 Mauges-sur-Loire

Ouvert du 11 avril au 30 septembre

- > Avril / mai / juin / septembre : du lundi au samedi 10h-13h / 14h-18h
- > Juillet / août : 7 jours sur 7 10h-13h / 14h-18h30

Point d'accueil touristique à Chemillé assuré par l'équipe du Jardin Camifolia

Jardin Camifolia
1 rue de l'Arzillé
CHEMILLÉ
49120 Chemillé-en-Anjou

Ouvert du 1^{er} mai au 30 octobre

- > Mai / juin / septembre : du mardi au dimanche de 14h à 19h
- > Juillet / août : 7 jours sur 7 de 10h à 19h (14h à 19h le lundi)
- > Octobre : les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h

Une belle journée de printemps et vous cherchez comment divertir petits et grands ?

DÉCOUVREZ L'UN DES 13 PARCOURS BALUDIK EXISTANTS DANS LES MAUGES !

Baludik est une application gratuite qui propose des parcours ludiques pour découvrir un lieu, un village. Avec des indices sonores, visuels, des énigmes et une boussole pour aller de lieu en lieu, petits et grands se prendront au jeu pour connaître un peu mieux l'histoire des Mauges et ses lieux emblématiques.

Découvrez l'un des parcours à deux pas de chez vous !

Le mystère du Loch Èvre

C'est la panique dans le parc de Beaupréau, l'esprit protecteur a disparu ! Il faut absolument le retrouver. Sans lui, arbres, fleurs et légumes ne pousseront plus et les animaux périront. Êtes-vous prêt à mener l'enquête pour sauver le parc ?

À l'aide des indices qui vous seront divulgués, partez à la découverte du parc où promeneurs et sportifs se croisent chaque jour, chacun pouvant y admirer, sous les frondaisons centenaires et en fonction des saisons, une belle variété d'arbres, de magnifiques fleurs sauvages, de champignons et de fruits.

Y rencontrer, à l'angle d'une allée ou cachés dans le sous-bois, des chevreuils, lapins de garenne, écureuils, canards sauvages, oiseaux ou tout autre animal sauvage, est très courant (durée 1h).

Le départ se fait à l'entrée du parc (rue de Durfort Civrac à Beaupréau).

Plus d'infos sur osezmauges.fr

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Dans un contexte contraint et sanitaire compliqué, la majorité travaille sans tapage médiatique, dans la transparence, la concertation et la réflexion, avec le sens de la responsabilité et du bien commun, au service de tous.

D'aucuns, très minoritaires, cherchent toutefois à alimenter à répétition, sur les questions scolaires notamment, de vaines polémiques par des postures idéologiques stériles, voire des attaques dans la presse ou lors des conseils municipaux. Selon la loi de Brandolini, la quantité de patience et d'énergie nécessaire pour contrer ou réfuter des arguments tendancieux est bien supérieure et asymétrique à celle qui a servi pour les produire. Les insinuations calomnieuses sont indignes et n'honorent pas ceux qui les professent.

L'engagement dans la vie municipale est ailleurs. En conformité avec notre feuille de route, de nombreux dossiers vont se concrétiser en cette année 2022. L'acquisition de terrains à la Chardonnerie permet d'avoir le meilleur emplacement pour le futur collège public, près du lycée Julien Gracq, tout en garantissant des extensions possibles et de nouveaux équipements. Le chantier de la voie douce La Chapelle-du-Genêt - Beaupréau est lancé, après de multiples échanges associant usagers,

riverains et élus. L'approche technique et environnementale privilégie la sécurité et impactera l'évolution de nos modes de déplacement.

Sur le projet de pôle culturel, une large concertation est en cours. Elle prépare notre décision politique. Là encore, la réflexion s'enrichit du regard de chacun sans a priori, en co-construction avec les différents acteurs et bénéficiaires de l'école de musique et de la médiathèque, les représentants des citoyens et de la paroisse, les habitants du quartier. Les échanges, les ateliers et les visites de sites demandent du temps. Les études des experts de la sociologie, du patrimoine, de l'histoire, de la culture, de l'architecture et de l'urbanisme nourrissent le projet. C'est donc une décision commune, éclairée et partagée qui sera prise avant l'été sur la faisabilité technique et financière ou non d'une implantation culturelle sur le site culturel de l'église Saint-Martin.

La concrétisation de ce projet sera incontestablement la plus importante de notre mandat et contribuera au rayonnement et à l'attractivité de la commune, bien au-delà de notre territoire.

**Beaupréau-en-Mauges, Cap 2026
Ensemble partageons demain**

Il faut faire vivre les écoles publiques !

À la rentrée, 3 classes fermeront dans nos écoles publiques : à La Chapelle-du-Genêt, à Jallais et à Beaupréau. Contrairement aux écoles privées, les écoles publiques ont l'obligation d'accueillir tous les enfants, y compris ceux des familles les plus défavorisées socialement. Ceci permet la mixité sociale qui nous est si chère mais engendre des difficultés ayant un impact sur leur image. La Municipalité doit investir davantage pour entretenir les bâtiments et anticiper les évolutions car les enfants sont les citoyens de demain. Les écoles publiques sont souvent situées loin des lieux de garderie périscolaire, ce qui les rend moins attractives. Si l'objectif de la feuille de route de la majorité est de conforter nos écoles publiques, la communication

auprès des familles n'ayant pas d'école publique dans leur commune déléguée doit être systématique et le transport pour s'y rendre gratuit. Nous demandons la fusion des deux écoles de La Chapelle-du-Genêt en une seule école publique pour rééquilibrer l'offre sur notre territoire. Nous souhaitons aussi une réflexion autour de la sectorisation à laquelle seules les écoles publiques sont soumises.

**Claudie Léon, Christelle Annonier,
Didier Lecuyer, David Terrien,
« Beaupréau-en-Mauges en Transition
Écologique Sociale et Démocratique »
Contact : d.terrien@beaupreauenmauges.fr**

MARS

DU SAMEDI 19 AU DIMANCHE 27

EXPOSITION DE PEINTURES ET ARTS PLASTIQUES

BEAUPRÉAU

Organisée par l'association Graines d'Art

Tous les jours de 15h à 18h / Centre Culturel de La Loge

SAMEDI 19, DIMANCHE 20, MARDI 22, VENDREDI 25, SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

THÉÂTRE (ADULTES)

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisée par Les Petits des Genêts

20h30 et 15h les dimanches
Maison des loisirs

DIMANCHE 20

LES TÊTES RAIDES / CHANSON

BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays

20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34

VENDREDI 25, SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

SÉANCES DE VARIÉTÉ

LE PIN-EN-MAUGES

20h30 (vendredi et samedi), 15h (dimanche) / Salle du Relais du Bois
Réservations : 07 83 02 08 31

DES INSOMNIAQUES DANS LA MARE VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

20h à 21h30 / Plan d'eau des Lavandières
Inscriptions : beaupreauenmauges.fr

SAMEDI 26

SPECTACLE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Graines d'amitié
Salle de l'Expression

DON DU SANG

BEAUPRÉAU

Organisé par Familles Rurales
Maison paroissiale

RAMÈNE TA GRAINE

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par Familles Rurales et la bibliothèque

Troc aux plantes et aux graines, ateliers semis, apéro-graines
10h - 13h / Bibliothèque

CONCERT

BEAUPRÉAU

Organisé par l'Ecole de Musique Ensemble flûte à bec de l'école de musique de Beaupréau et Ancenis, chorale enfants, ensemble Vibrass, chorale Coup d'Chœur, orchestres Burleskid's et Burlesca
20h30 / Centre Culturel de La Loge

DIMANCHE 27

CONCERT

BEAUPRÉAU

Organisé par l'Ecole de Musique Ateliers « Music actu » et La Marmite à Roselyne
17h / Centre Culturel de la Loge

MARDI 29 MARS

DON DU SANG

JALLAIS

Organisé par Familles Rurales du Pin-en-Mauges
Centre Culturel et Sportif

AVRIL

DU VENDREDI 1^{ER} AU 30 AVRIL

EXPOSITION DU CONCOURS PHOTO

BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Organisée par le réseau des bibliothèques
Toutes les bibliothèquesVENDREDI 1^{ER}, SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3

SÉANCES DE VARIÉTÉ

LE PIN-EN-MAUGES

20h30 (vendredi et samedi), 15h (dimanche) / Salle du Relais du Bois
Réservations : 07 83 02 08 31

SAMEDI 2

CONCOURS DE TAROT

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par le Tarot Club Jubaudois
13h / Maison Commune des Loisirs
« Challenge Gaston Raimbault » et pour Leucémie Espoir

DU SAMEDI 2 AU DIMANCHE 10

EXPOSITION D'AQUARELLES

BEAUPRÉAU

Organisée par l'association Expressions
Tous les jours de 15h à 18h / Centre Culturel de la Loge

DIMANCHE 3

MARCHÉ DE PRINTEMPS

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par l'APEL (École Privée Sainte Anne)
Maison des loisirs

MARDI 5

THE CANAPÉ / COMÉDIE

BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34

VENDREDI 8, SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

SÉANCES DE VARIÉTÉ

LE PIN-EN-MAUGES

20h30 (vendredi et samedi), 15h (dimanche) / Salle du Relais du Bois
Réservations : 07 83 02 08 31

VENDREDI 8

BAL

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous d'Automne
14h30 / Maison commune des Loisirs

SAMEDI 9

BANQUET DES CLASSES 1 ET 2

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par les classes 1 et 2
Maison des loisirs

SOIRÉE FOOT : 25 ANS DE FUSION

LA POITEVINIÈRE

Organisée par l'ASSP
19h / Salle de sport

BAL DU FOOT

ANDREZÉ

Organisé par l'A.J.J.F.C.
Salle omnisports

ESCAPE GAME

BEAUPRÉAU

Organisé par Akil'Tour
10h - 14h - 17h / médiathèque de Beaupréau
Inscription : 02 41 75 38 20
bibliotheques@beaupreauenmauges.fr
À partir de 12 ans accompagné d'un adulte

BOURSE AUX VÊTEMENTS

PRINTEMPS-ÉTÉ

BEAUPRÉAU

Organisée par Familles Rurales Beaupréau
Centre Culturel de La Loge
Renseignements :
famillesruralesbeaupreau@gmail.com

CINÉ-CONCERT

BEAUPRÉAU

Organisé par l'Ecole de Musique et le cinéma Jeanne d'Arc
 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

DIMANCHE 10

CHEMINONS SUR LES BORDS DE L'ÈVRE

LA JUBAUDIÈRE

10h / La Gauthrèche
 Inscriptions : beaupreauenmauges.fr



MERCREDI 13

CONCOURS DE PÉTANQUE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par le Pétanque
 Salle de la pétanque

DANS LES PAS D'UN NATURALISTE...

ANDREZÉ

14h / Lavoir
 Inscriptions : beaupreauenmauges.fr

BALADE CONTÉE

JALLAIS

Organisée par le Centre Social Èvre et Mauges

10h / Parc du Clos de la Vallée

Inscriptions : 02 41 63 06 33

SAMEDI 16

DÉCOUVERTE DES PLANTES

SAUVAGES

BEAUPRÉAU

9h30 / Rue Sainte Anne
 Inscriptions : inspi.sauvage@gmail.com / 06 30 76 67 19

LUNDI 18

TOURNOI TENNIS DE TABLE

GESTÉ

Organisé par Espoir tennis de table
 Complexe sportif

RANDONNÉE PÉDESTRE

ANDREZÉ

Organisée par l'A.P.E.L.
 Départ : École Sources Vives

MERCREDI 20

DON DU SANG

ANDREZÉ

Organisé par Familles Rurales
 Espace du Prieuré

SAMEDI 22

TOURNOI DE BADMINTON

ANDREZÉ

Organisé par les Fous du Volant
 Salle omnisports

SAMEDI 23

CONCOURS DE PALETS

GESTÉ

Organisé par le Comité des fêtes
 Complexe sportif

DIMANCHE 24

CHASSE AUX ŒUFS

GESTÉ

Organisée par l'APEL
 Aire naturelle de la Thévinère

MARDI 26

CIE YVANN ALEXANDRE « SE MEFIER DES EAUX QUI DORMENT » / DANSE

BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
 20h30 / Centre culturel de La Loge
 Billetterie : 02 41 75 38 34

MARDI 27 AVRIL

DON DU SANG

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Salle des Chevaliers de Malte

MAI

DIMANCHE 1^{ER}

TOURNOI FOOT U11

GESTÉ

Organisé par Football Club Fief-Gesté
 Stade municipal

RANDONNÉE DU MUGUET

JALLAIS

Organisé par le Club Cyclotourisme Jallaisien

Inscriptions de 7h30 à 10h30 / Salle Cathelineau



JEUDI 5

ATELIER D'ÉCRITURE

BEAUPRÉAU

Organisé par l'association Relief
 20h / Médiathèque de Beaupréau
 5 € / sur réservation : 02 41 75 38 20
 bibliotheques@beaupreauenmauges.fr

SAMEDI 7

VOUS AVEZ DIT TINCTORIALE ?

BEAUPRÉAU

Organisé par le CPIE
 14h / Chapelle Sainte Anne
 Inscriptions : beaupreauenmauges.fr



CONCOURS DE PÉTANQUE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par la Pétanque
 Salle de la pétanque

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

COURSES HIPPIQUES

JALLAIS

Organisées par la Société des Courses Hippodrome de la Rochardière

SPECTACLE DE L'ÉCOLE DE DANSE

VERONIQUE MOUNEY CHEMILLÉ

BEAUPRÉAU

20h30 le samedi et 15h le dimanche /
 Centre culturel de La Loge
 Billetterie : 06 33 56 62 45

DIMANCHE 8

TOURNOI DE VOLLEY-BALL

GESTÉ

Organisé par le Volley Ball Centre Mauges
 Complexe Sportif

VENDREDI 13

SPECTACLE DE DANSE

CONTEMPORAINE, LECTURE ET

MUSIQUE LIVE

LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par le réseau des bibliothèques
 20h / bibliothèque du Pin-en-Mauges
 Inscription : 02 41 75 38 20
 bibliotheques@beaupreauenmauges.fr

au
l'œil de
Èvre

LA BELLE SINUEUSE !

Concours PHOTO

1^{ère} édition

THÈME : AU FIL DE L'ÈVRE, UN TRÉSOR DE CURIOSITÉS

DU 7 MARS AU 30 AVRIL 2022

Règlement disponible sur beaupreauenmauges.fr et montrevaultsurevre.fr

 Publiez votre photo sur Instagram avec **#CONCOURSVVE2022**

 ou par mail à **VVE@BEAUPREAUENMAUGES.FR**

 Montrevault
sur Èvre

 Beaupreau
en Mauges